

POUR ELLES, POUR EUX, POUR NOUS,
LE CHOIX DU COLLECTIF !

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

de la FONCTION PUBLIQUE

La CGT rassemble toutes et tous
les salarié·es du public et du privé.

La CGT Educ'Action revendique
une École gratuite, égalitaire, émancipatrice et qualifiante
pour toutes et tous sur l'ensemble du territoire

L'École actuelle nie ses responsabilités.
C'est une machine à sélectionner qui ignore ou broie le plus
souvent les personnels et les élèves, spécialement ceux et
celles des familles de milieux socialement défavorisés.

De plus, les réformes successives ont cassé le sens du
travail collectif en individualisant, à travers l'autonomie
des établissements et le salaire au mérite.

Pour le service public, contre les politiques d'austérité,
l'école du tri et de la sélection, pour la défense du statut des
fonctionnaires, luttons et faisons le choix du collectif :
votons CGT !

du 29 NOVEMBRE
au 6 DÉCEMBRE 2018

— ma voix doit compter —

Augmenter les salaires

Début des grilles à 1800 euros net minimum pour tous les
personnels et revalorisation immédiate de 400 euros ;

augmentation significative et immédiate de la valeur du point
d'indice ;

abrogation de toutes les formes de rémunération au mérite,
dont le RIFSEEP et le PPCR.

Améliorer les conditions de travail

Réduction du temps de travail pour tous et toutes ;
des moyens pour une réelle politique de prévention pour
le bien-être au travail ;
des créations de postes pour répondre aux besoins et
la titularisation immédiate des précaires sans condition de
concours ni de nationalité ;
maintien du statut de la Fonction publique.

Diplômes, qualifications : émancipation

Une formation initiale délivrant une culture commune et des
diplômes nationaux ;

des diplômes permettant l'insertion professionnelle et le libre
choix des poursuites d'études ;

reconnaissance des qualifications des diplômés dans les grilles
salariales.

Gagner l'égalité Femmes-Hommes

Égalité salariale et suppression des discriminations dans le
déroulement des carrières, fin du plafond de verre ;

lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail ;

mise en œuvre d'enseignements qui déconstruisent les
préjugés de genre.

CGT Educ'Action - 263 rue de Paris - case 549 -
93515 Montreuil cedex
Tél. : 01.55.82.76.55 – e-mail : unsen@ferc.cgt.fr
internet : www.cgteduc.fr

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
dans les trois versants
de la Fonction publique
décembre 2018



Pourquoi
je vote?
Comment
je vote?

Du 29 novembre au 06 décembre 2018
les élections professionnelles auront lieu par voie électronique
La CGT Educ'Action présentera des listes dans tous les corps

ATTENTION : 3 à 4 votes par électrice et électeur

- Comité Technique Ministériel (titulaires, stagiaires et non-titulaires)
- Commission Administrative Paritaire Nationale (titulaires)
- Comité Technique Académique (titulaires, stagiaires et non-titulaires)
- Commission Administrative Paritaire Académique ou
Départementale (titulaires 1er degré) ou Commission Consultative Paritaire (non-
titulaires)

Calendrier

3 novembre : remise de la notice de vote
du 29 novembre au 6 décembre 17h : vote



Pourquoi je vote?



ÉLUE CAPA Académie de Lyon
Lucile, PLP lettres-histoire.

«Je suis élue depuis 2014. J'ai intégré l'équipe des élu-es à Lyon où la CGT est largement majoritaire et j'ai tout de suite aimé ce rôle. Aider les collègues pour leur projet de mutation, intervenir en commission pour défendre leur cas, suivre les promotions d'échelon... Bref, c'est l'aspect humain qui me plaît dans la fonction d'élue académique.»



ÉLUE CAPN ADJAENES

Geneviève, adjointe administrative Académie de Paris.

«Je suis élue paritaire nationale depuis 2014. J'ai rejoint l'équipe des élu-es paritaires nationaux-ales majoritairement enseignante. C'est une expérience très enrichissante. La mission est d'assurer, une demi-journée par semaine, une permanence nationale qui consiste à répondre aux questions venant de toutes les académies. Cela comprend également de participer à la CAPN ADJAENES qui se réunit une fois par an. Elle se différencie des autres CAPN par le fait qu'elle ne siège pas pour le mouvement inter-académique. Bien que purement consultative, cette commission permet, néanmoins, de porter les revendications de la CGT Educ'Action au niveau national.»

ÉLU CAPD Académie de Nice

Benjamin, directeur d'école

«Depuis 2013, je suis élu paritaire pour la CAPD du 06 où je travaille en binôme avec une autre camarade. Notre mission consiste à défendre localement les collègues dans le cadre des prérogatives de la CAPD : mouvement intradépartemental, promotions, temps partiels, congés de formation, listes d'aptitude... Nous défendons également au quotidien nos collègues en les accompagnant auprès de leur hiérarchie ou en intervenant pour elles et eux auprès de l'Inspection ou des circonscriptions. Nous assurons également des permanences par mails et par téléphone.

Si ces missions sont purement locales, elles nous permettent de porter au quotidien les revendications nationales de la CGT Educ'Action.»



Comment je vote?

Informations personnelles (à compléter)

Identifiant :

Mot de passe :

PROCÉDURE ET CALENDRIER DE VOTE

11 octobre 2018

**Ouverture du portail électeur-trice
Création de mon espace électeur-trice**

J'accède à l'e-mail concernant les élections sur ma boîte professionnelle.

Je crée un mot de passe personnel.

Un mail est envoyé sur ma boîte professionnelle avec un lien de confirmation.

Je peux consulter les listes électorales et les scrutins qui me concernent.

05 novembre 2018

Je peux consulter, sur mon espace électeur-trice, les listes des candidat-es et des professions de foi pour chacun de mes scrutins.

du 05 novembre au 13 novembre 2018

Je reçois dans mon établissement, dans mon école ou dans mon service, ma notice de vote avec mon identifiant.

Pour les personnels dans certaines positions particulières, la notice sera envoyée à l'adresse postale.

En cas de perte de la notice, un nouvel identifiant pourra être envoyé.

29 novembre 2018 à 10h

**Ouverture espace de vote B2
Accès à mon espace de vote**

J'accède à mon espace électeur-trice comme précédemment.

Avec mon identifiant et mon mot de passe, j'accède à mon espace de vote.

Je clique sur «Se connecter».

J'accède à mes scrutins.

JE PEUX VOTER !

**06 décembre 2018 à 17h :
fermeture de l'espace de vote**

Pourquoi je vote?



ÉLUE CTM

Nadine, certifiée de mathématiques Académie d'Aix-Marseille

«J'ai fait deux mandats dans cette instance qui réunit les organisations syndicales représentatives et des membres du ministère. En tant qu'élus du personnel, nous devons émettre un avis sur les textes concernant notamment la gestion des personnels et les moyens. Si l'avis est purement consultatif, notre présence permet de porter la voix des collègues et les revendications CGT. Ce qui m'a particulièrement intéressée, c'est de pouvoir travailler sur la question des inégalités femmes-hommes via le bilan social et de voir enfin émerger un groupe de travail ministériel pour avancer sur ce thème.»



ÉLU CTA Académie de Versailles
Yannick, PLP lettres-histoire

«Un Comité Technique comme celui de Versailles qui gère 10% des personnels de l'Éducation nationale, c'est une instance qui fait «de la gestion de grande masse», donc très loin des établissements. Tellement

éloigné, que c'est la seule académie où les DHG ne pas sont traitées en CTA mais en CTSD. Notre rôle de représentant-es est d'y faire rentrer la réalité du quotidien des personnels, diffuser les informations aux collègues, de porter les revendications des sections d'établissements. Nous n'avons qu'un siège, mais il y a beaucoup de «Groupes de Travail» préparatoires dans lesquels nous nous répartissons le travail entre militant-es de l'Union Académique. Les sujets traités au CTA sont divers : bilan de rentrée, carte des formations professionnelles et technologiques, créations et suppressions des postes administratifs... Nous y dénonçons le manque de moyens, le développement de la précarité, la dégradation des conditions de travail. Le CTA, c'est aussi le lieu où l'administration vient présenter les différentes réformes. Cela nous permet de porter la parole de la CGT et de prendre des informations pour les diffuser aux collègues à travers nos tracts, les réunions de syndiqué-es et les heures d'information syndicale.»

**Voter est un droit,
alors du 29 novembre au 06 décembre,
VOTEZ CGT!**